

AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

OPCVM de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous déléguataire de gestion comptable en titre
CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	5
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	22
Informations spécifiques	23
Informations réglementaires	24
Certification du Commissaire aux comptes	30
Comptes annuels	35
Bilan Actif	36
Bilan Passif	37
Hors-Bilan	38
Compte de Résultat	39
Annexes aux comptes annuels	40
Règles et méthodes comptables	41
Evolution de l'Actif net	45
Compléments d'information	46
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	58
Inventaire	60
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	64
Annexe(s)	65
Information SFDR	66

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Caractéristiques de l'OPC

Classification

Actions internationales.

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du fonds consiste à surperformer l'indice MSCI Europe en investissant dans des titres de sociétés dont la valorisation présente un potentiel d'amélioration lié à la restructuration en cours ou à venir des activités desdites sociétés.

Stratégie d'investissement

Stratégies utilisées :

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Des informations sur les caractéristiques environnementales et sociales sont disponibles en annexe de ce prospectus.

Les principales incidences négatives des décisions d'investissement (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)) sont les effets négatifs, importants ou susceptibles d'être importants, sur les facteurs de durabilité qui sont causés, aggravés par ou directement liés aux décisions d'investissement. L'Annexe 1 du règlement délégué au Règlement Disclosure dresse la liste des indicateurs des principales incidences négatives.

Les principales incidences négatives obligatoires de l'Annexe 1 du règlement délégué sont prises en compte dans la stratégie d'investissement via une combinaison d'exclusions (normatives et sectorielles), d'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, d'engagement et de vote.

Des informations plus détaillées sur les principales incidences négatives sont incluses dans la déclaration réglementaire ESG de la société de gestion disponible sur son site internet : www.amundi.com.

Pour sélectionner les valeurs éligibles au sein de l'univers d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière combinée avec une analyse extra-financière.

L'analyse extra-financière, basée sur des critères ESG, permet d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques et à sélectionner les sociétés les plus vertueuses.

Le processus d'investissement prévoit ainsi :

1° L'encadrement préalable de l'univers d'investissement via l'exclusion des émetteurs non éligibles selon la politique d'exclusion d'Amundi et l'intégration d'une analyse financière.

2° La construction d'un portefeuille basé sur la sélection de titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix et un suivi de la note ESG moyenne afin d'avoir une note ESG supérieure à l'univers d'investissement.

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque actions :

Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Risque de change :

Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro.

Risque de taux :

Il s'agit du risque de dépréciation des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt.

Risque de crédit :

Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou d'un émetteur public, ou de défaut de l'un de ces derniers. En fonction du sens des opérations de l'OPCVM, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) de la valeur des titres de créance sur lesquels est exposé l'OPCVM peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Effets possibles de l'utilisation des dérivés sur le profil de risque :

Le recours possible à certains effets de levier pourra augmenter le risque action et de taux et de façon plus marginale le risque de contrepartie. Comme indiqué précédemment, l'effet de levier est de 150% de l'actif net.

Niveau de volatilité de la valeur liquidative :

L'OPCVM présente une volatilité élevée du fait de la concentration des investissements sur un nombre limité d'actions et de l'univers d'investissement centré sur les restructurations.

Risque de capital :

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti.

Risque de contrepartie :

L'OPCVM a recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou à des dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global. Ces opérations, conclues avec une contrepartie, exposent l'OPCVM à un risque de défaillance et/ou de non-exécution du contrat d'échange de la part de celle-ci, qui pourront avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Ce risque pourrait ne pas être, le cas échéant, compensé par les garanties financières reçues.

Risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS) :

L'OPCVM peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titre et/ou de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque juridique :

L'utilisation des acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS) peut entraîner un risque juridique, notamment relatif aux contrats.

Risque en matière de durabilité :

Il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Compte rendu d'activité

Juin 2022

Les marchés européens ont fortement chuté en juin avec une baisse de -7.7% du MSCI Europe dans un contexte toujours instable à la fois sur le plan macro-économique que le plan géopolitique. Sur le front géopolitique, l'Ukraine a annoncé que la Russie a pris le contrôle de 20% de son territoire. Les pays occidentaux ont validé un sixième paquet de sanctions contre la Russie avec l'officialisation de l'embargo à 90% des exportations pétrolière russes et l'exclusion de la plus grande banque en Russie « Sberbank » du système Swift. Les tensions s'accroissent entre les européens et la Russie tandis que Gazprom commence à réduire ses exportations sous prétexte de pannes techniques dans le gazoduc Nord Stream (-50% pour l'Italie, -60% pour l'Allemagne). Sur le front économique, la situation se dégrade de plus en plus avec la crise énergétique qui pèse sur l'Europe mais aussi avec les contraintes d'approvisionnement. Le taux d'inflation en zone euro a atteint +8.1% et +8.6% aux US pour le mois de mai sur un an. Les PMI également se sont dégradés (51.9 en zone euro en juin vs 54.8 en mai) reflétant la baisse de l'activité économique et de la demande en Europe. Les taux 10 ans ont augmenté au cours du mois de juin, atteignant un pic (sur le mois) : en Allemagne à 1.77%, en France à 2.29%, en Italie à 4.02% dans le sillage des chiffres d'inflation et discours des banques centrales avant de baisser sur les craintes de récession économique. Du côté des Banques centrales, la BCE a confirmé lors de son comité la fin de son programme de QE à partir du 1er juillet et une hausse du taux de dépôts de +25bps dès juillet (pouvant aller jusqu'à +50bps en fonction des derniers chiffres d'inflation) avant une seconde hausse de taux au mois de septembre. Aux États-Unis, la FED a augmenté son taux directeur de +75bps à 1.75%, la première hausse d'une telle ampleur depuis 1994. La BOE quant à elle a relevé - une nouvelle fois - son taux de +25bps le portant à 1.25%. Tous les secteurs sont en baisse pendant le mois de juin. Le secteur des « Materials » (-15%), est pénalisé par les craintes de récession qui pèsent après la publication de PMI, des chiffres de l'inflation mais aussi avec le discours de Jérôme Powell le jeudi 24 juin qui a évoqué le risque d'une possibilité de récession. Le secteur des semi-conducteurs lâche 16% et celui de l'immobilier (-18%) est impacté par la forte hausse de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt. Les secteurs défensifs ont surperformé en juin avec la Santé (-1.2%) et l'Alimentation, Boissons (-2.4%) en raison des incertitudes actuelles qui pèsent fortement sur la visibilité du reste de l'année. La valeur liquidative du fonds affiche une performance en recul de 9.2%, soit un écart de performance négatif de 1.5% par rapport à l'indice MSCI Europe. ¼ de cet écart provient de l'allocation sectorielle et ¾ de la sélection de valeurs. Ainsi, la surpondération sur les « Materials » et la sous-pondération sur l'Alimentation-Boissons expliquent chacun 25 bps de l'écart de performance. La sélection de titres a été défavorable dans les « Materials » avec les baisses notamment d'Arcelor Mittal (-28%) et d'Arkema (-25%) et le secteur bancaire avec Commerzbank et Unicredit (-17%). Au cours du mois, face aux incertitudes sur le marché, nous avons accru le niveau de liquidités à 7% de l'actif du fonds.

Juillet 2022

Les marchés européens clôturent le mois de juillet en forte hausse avec un indice MSCI Europe en hausse de 7,6%, la plus forte hausse sur un mois depuis Novembre 2020 et l'annonce du Vaccin contre le Covid-19. Les marchés profitent de la saison de résultats du 2ème trimestre qui se révèle supérieure aux attentes du consensus, mais également du discours de J. Powell qui, après l'annonce d'une 4ème hausse des taux cette année de +75bps pour s'établir dans la fourchette 2.25-2.50%, déclare i) ne pas percevoir de récession à ce stade et ii) être prêt à ralentir le rythme de hausse des taux si le marché le nécessitait tout en étant déterminé à lutter contre l'inflation. De son côté, la BCE a présenté un nouvel outil anti-fragmentation (mécanisme de protection de la transmission monétaire) et a relevé l'ensemble de ses taux de +50bps pour la première fois depuis juillet 2011. Sur le front géopolitique, la guerre persiste toujours en Ukraine. Séparément, les 2 pays se sont alignés sur un accord pour la reprise des exportations de céréales (depuis l'Ukraine) après la signature d'une convention en Turquie sous la présence de l'ONU et du président turc. Au Royaume-Uni, le premier ministre Boris Johnson a annoncé courant juillet sa démission suite à une grande vague de démissions des ministres qui ont déclaré ne pas être d'accord avec les plans de Johnson. De la même manière, en Italie, Mario Draghi a présenté une première fois sa démission auprès du Président S. Mattarella qui l'a dans un premier temps refusé avant de l'accepter suite à l'échec d'obtention du vote de confiance de la part de 3 partis de sa coalition. La crise s'est accentuée par la suite avec la dissolution du parlement par le Président qui opte désormais pour des élections anticipées fin septembre. Sur le plan économique, les 27 états de l'UE se sont mis d'accord afin de baisser de -15% leur consommation de gaz après la baisse de l'approvisionnement de Gazprom qui a annoncé avoir des problèmes de maintenance dans le gazoduc Nord Stream 1 (qui fonctionne à 20% de sa capacité seulement). Le taux d'inflation a atteint +9.1% en juin aux États-Unis (un plus haut niveau

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

depuis 1981) et +8.9% en Zone Euro en juillet, d'après les chiffres préliminaires publié le samedi 30, un record historique. En Asie, la Chine a adopté une politique monétaire accommodante avec des taux directeurs inchangés mais aussi avec l'autorisation des collectivités à émettre de la dette à hauteur de 220 Mds \$. En Europe, les approvisionnements en gaz russe pèsent sur les 27. Les PMI du mois de juillet ont été inférieurs aux attentes également avec un PMI services de la Zone Euro à 50.6 en baisse par rapport au mois de juin à 53 et le PMI manufacturier à 49.6 en baisse par rapport au mois de juin à 52.1. Côté devise, pour la première fois en 20 ans, l'EUR/USD a atteint la parité le 14 juillet alors que l'écart de taux entre les différentes banques centrales continuent de s'accroître. Concernant les secteurs, à l'exception des télécoms en baisse de 2.7%, l'ensemble des secteurs affiche une performance positive. Le secteur de l'assurance sous-performe le marché avec une progression de +1.5% seulement à cause de résultats inférieurs aux attentes chez plusieurs acteurs comme Direct Line (-18%) et Admiral Group (-15%). Il y a eu également plusieurs cas de sinistres impliquant des dommages financiers conséquents à cause de la sécheresse dans la majorité des pays européens (Italie, France, Espagne...). Les semi-conducteurs se distinguent avec une hausse de 21% (ASMI +25%, STM +23%), suivis par les secteurs de l'immobilier (+14%) et de l'industrie (+14%), porté par les bons résultats de Schneider (+19%). Le fonds affiche une performance en hausse de 7.5%, en ligne avec l'indice MSCI Europe. Les principales hausses dans le portefeuille sont l'oeuvre de Weir Group (+26%), Adyen (+26%), STM, ASML (+22%) et Schneider. Les déceptions sont à rechercher du côté de Repsol (-12%) et des bancaires Commerzbank (-12%) et Banco Santander (-9%). Le niveau de liquidités reste important à près de 8% de l'actif du fonds.

Août 2022

Après le fort rebond du mois de juillet, porté par des publications meilleures qu'attendues et des espoirs de moindre durcissement monétaire, le MSCI Europe s'est contracté de 4,9% sur le mois d'août. En termes de secteurs, seul l'énergie (+3,4%) a clôturé le mois dans le vert, largement soutenu par la hausse des prix du gaz naturel et de l'électricité face à l'exacerbation des tensions géopolitiques. A l'inverse, l'immobilier (-12,5%), les technologies de l'information (-8,4% dont -11,4% pour les semi-conducteurs) et l'industrie (-7,2%) ont sous-performé alors que les financières (-2,0%) et les biens de consommation de base (-3,4%) ont mieux résisté. Sur le front économique, les effets de la normalisation de la politique monétaire de la FED se matérialisent sur l'inflation qui ralentit plus que prévu. Aux Etats-Unis, l'inflation totale est passée à 8,5% en juillet (après 9,1% en juin) alors que l'inflation sous-jacente est restée stable à 5,9%. De même, la production industrielle (+0,6% en juillet après une stagnation en juin), les indicateurs ISM manufacturier et non manufacturier (52,8 et 56,7 respectivement en juillet contre 53,0 et 55,3 en juin) et les statistiques du marché de l'emploi (528 000 créations de postes et un chômage en baisse à 3,5% en juillet) ont surpris à la hausse. Toutefois, le PMI composite s'est une nouvelle fois contracté (45,0 en août après 47,7 en juillet) et les indicateurs du marché de l'immobilier ont témoigné d'un net ralentissement de l'activité. Du côté des consommateurs, la confiance s'est améliorée (l'indice Michigan a atteint 58,2 en août après 51,5 en juillet) mais les ventes au détail sont restées stables. En Europe, l'amplification de la crise énergétique a continué de peser sur l'inflation et sur le sentiment des consommateurs. L'inflation a une nouvelle fois accéléré pour atteindre 9,1% au mois d'août et 4,3% pour la mesure sous-jacente (contre 8,9% et 4,0% respectivement en juillet). L'annonce d'une nouvelle maintenance de Gazprom, impliquant une suspension des exportations de gaz, et les conséquences de la sécheresse ont participé à la hausse des prix du gaz naturel (+10,9% en août). Le PMI composite de la zone euro est resté en zone de contraction en août (49,2 contre 49,9 au mois de juillet), signalant un recul de l'activité. Toutefois, la production industrielle est ressortie positive pour le troisième mois consécutif (+0,7% sur le mois de juin et +2,4% en glissement annuel). En Asie, l'inflation a accéléré au mois de juillet pour atteindre 2,6% au Japon (soit le plus haut niveau depuis 2014) et 2,7% en Chine. La reprise chinoise reste très graduelle et freinée par la politique zéro-Covid, la faiblesse du marché immobilier et les pénuries d'électricité liées à la sécheresse. La plupart des indicateurs se sont détériorés avec notamment la baisse du PMI manufacturier Caixin (50,4 en juillet après 51,7 en juin), de la production industrielle (+3,8% en juillet après 3,9% en juin) et un ralentissement des ventes au détail (+2,7% en glissement annuel en juillet contre +3,1% en juin). Du côté des banques centrales, le discours de J. Powell à Jackson Hole a confirmé la priorité de ramener l'inflation à 2%, écartant ainsi l'idée de pivot dans la politique monétaire de FED. Le durcissement monétaire devrait également se poursuivre dans la zone euro avec une volonté de la BCE de mener une politique plus « hawkish ». En Chine et au Japon, les banques centrales ont conservé leur politique accommodante et la PBOC a abaissé son taux préférentiel de prêt à 3,65% (contre 3,70% auparavant) pour stimuler la croissance et soutenir le secteur immobilier. L'écart de taux entre les différentes banques centrales a contribué à l'appréciation du dollar face à l'euro, le yen et le renminbi. Dans ce contexte, le fonds affiche une performance en recul de 5.7%. L'écart négatif de performance par rapport à l'indice de référence s'explique principalement par la sélection de titres. Dans le secteur des Matériaux, DSM (-18%) et Croda International

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

(-13%) affichent les pires performances sans que les résultats du 2^e trimestre n'affichent de faiblesse particulière. Leur statut de valeur de croissance et la remontée des taux ont probablement joué en leur défaveur. Imerys a reculé de 12% malgré un chiffre d'affaires au 2^e trimestre en hausse de 17% à périmètre constant. Dans la santé, Philips continue sa descente aux enfers avec une baisse de 17% alors que le groupe se valorise en dessous de ses fonds propres et qu'un nouveau directeur général a été nommé. Parmi les titres en hausse, citons les pétrolières Repsol (+7%) et TotalEnergies (+2%) et les financières Axa (+5%) et Caixabank (+3%). Le niveau de liquidités reste important à plus de 5% de l'actif du fonds.

Septembre 2022

Le MSCI Europe a enregistré une performance négative sur le mois de septembre (-6,3%), clôturant ainsi un troisième trimestre consécutif dans le rouge. En septembre, tous les secteurs se sont contractés avec la sous-performance de l'immobilier (-17,3%) et des technologies de l'information (-8,1% dont -9,9% pour les semi-conducteurs) tous deux pénalisés par la remontée des taux et la détérioration de l'environnement macro-économique. Les secteurs plus défensifs, à l'exception des services aux collectivités (-9,1%), ont surperformé notamment la santé (-4,2%) et, dans une moindre mesure, les biens de consommation de base (-5,1%). La banque (-4,8%) et l'assurance (-5,0%) limitent la casse, favorisées par la remontée des taux. Sur le front économique, l'OCDE a abaissé ses prévisions de croissance mondiale à +2,2% pour l'année prochaine (contre +2,8% en juin). Aux Etats-Unis, l'inflation a une nouvelle fois surpris à la hausse. En août, la mesure totale a décéléré de deux dixièmes à +8,3% alors que l'inflation sous-jacente a rebondi (6,3% après 5,9% en juillet), tirée par la composante logement hors énergie (+0,7% en glissement mensuel). Le marché de l'emploi s'est légèrement détérioré avec une hausse du taux de chômage (3,7% en août contre 3,5% en juillet), le secteur immobilier a continué à se dégrader (baisse du nombre de dossiers de crédit immobilier lié à la hausse des taux d'emprunt) et les enquêtes d'activité sont restées mal orientées. En Europe, les tensions géopolitiques se sont intensifiées avec l'annonce de V. Poutine concernant l'annexion de quatre régions ukrainiennes alors que l'Ukraine mène des contre-offensives pour récupérer les territoires pris par les Russes. L'inflation a atteint un record, atteignant +10,0% en septembre contre 9,1% en août, alors que les gouvernements ont multiplié les mesures pour stimuler le pouvoir d'achat des ménages et atténuer la hausse des coûts des entreprises. Sur la scène politique, le mois de septembre a été marqué par les élections de la première ministre britannique (Liz Truss) et italienne (Giorgia Meloni). Liz Truss a présenté son mini-budget comprenant des réductions d'impôts et des aides aux ménages qui devraient coûter 60Mds£ sur les six prochains mois. En Chine, l'inflation a décéléré, passant de 2,7% en juillet à 2,5% en août. La reprise de l'activité économique a été peu vigoureuse, toujours affectée par le maintien de la politique zéro-Covid et la faiblesse du marché immobilier. Du côté des banques centrales, le durcissement des politiques monétaires s'est poursuivi afin de combattre une inflation persistante. La FED a augmenté ses taux de +75 bps pour les porter entre 3% et 3,25%. Dans son sillage, la BCE a relevé ses taux d'une ampleur inédite de +75bps pour atteindre 1,25%. En Asie, la BoJ a poursuivi sa politique accommodante en maintenant son taux de dépôt à -0,1% malgré l'accélération de l'inflation (2,8% en août). Les gouvernements chinois et japonais sont intervenus, par l'intermédiaire de leur banque centrale, pour freiner la dépréciation du renminbi et du yen face au dollar. Dans ce contexte, le fonds affiche une performance en recul de 5,6%. L'écart positif de performance par rapport à l'indice de référence s'explique à la fois par l'allocation sectorielle et la sélection de titres. L'allocation sectorielle a bénéficié de l'absence de valeurs immobilières dans le fonds et de la très faible exposition aux services aux collectivités. La sélection de titres a été performante dans le secteur bancaire avec les progressions de Commerzbank (+11%), Caixabank (+10%) et Unicredit (+7%), après des propos optimistes de son PDG. A l'inverse, les valeurs de consommation, notamment textile ont souffert sur le mois et l'avertissement sur résultat de Nike le dernier jour de septembre a accentué ce phénomène, plombant Puma (-21% sur la période) et Adidas (-20%). Le niveau de liquidités reste important à plus de 5,5% de l'actif du fonds.

Octobre 2022

Le MSCI Europe a clôturé le mois d'octobre dans le vert (+6,2%) après la forte baisse du mois de septembre. Les marchés ont profité des signes d'un ralentissement économique pouvant amener les banques centrales à ralentir le rythme des hausses des taux, notamment de la FED. Tous les secteurs ont enregistré une performance positive, tiré par l'énergie (+12,0%) qui a profité d'une remontée du cours du pétrole (Brent +7,8%) suite à l'annonce d'une baisse de la production de pétrole brut de -2m bps par l'OPEP+ (soit le double de ce que le consensus attendait). L'industrie (+10,1%), la technologie (+7,5%) ont surperformé alors que la consommation discrétionnaire (+4,7%) et surtout, la consommation de base (+1,0%) ont sous-performé. Sur le plan économique, le FMI a abaissé sa prévision de croissance mondiale pour 2023 à +2,7% (vs +2,9% en juillet). En zone euro, l'activité économique a ralenti par rapport au trimestre précédent. Le PIB T3 a progressé

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

de +2,1% yoy (vs +4,1% au T2) et +0,2% en QoQ. En France, le PIB T3 a augmenté de seulement +1,0% yoy (vs 4,2% au T2). L'inflation est repartie à la hausse en octobre avec une inflation en zone euro de +10,7% yoy (vs +10,0% en septembre). En Allemagne et en France, l'IPC a augmenté, respectivement, de +6,2% yoy (vs +5,6% en septembre) et de +10,4% yoy (vs +10,0% en septembre). Aux Etats-Unis, le PIB a augmenté de +2,6% en rythme annualisé au T3 (vs -0,6% au T2) et l'inflation a ralenti à +8,2% yoy en septembre (vs +8,3% en août). Cependant, le PMI composite a baissé à 47,3 en octobre (vs 49,5 en septembre) et les demandes d'allocations au chômage ont augmenté à 220K lors de la semaine du 22 octobre (vs 193K lors de la semaine du 25 septembre). En Asie, le FMI a abaissé ses prévisions de croissance à +4% cette année (vs +4,9% auparavant) et à +4,3% pour 2023 (vs +5,1% précédemment). En Chine, le PIB a augmenté de +3,9% yoy au T3 (vs +0,4% au T2) mais l'inflation a augmenté à +2,8% yoy en septembre (vs +2,5% en août). Au Japon, l'inflation a augmenté de +3,0% (vs consensus à +2,9%). Sur le front géopolitique, au Royaume-Uni, K. Kwasi Kwarteng a été limogé de son poste de ministre des Finances par Liz Truss et a été remplacé par J. Hunt, ce dernier a immédiatement annoncé l'abandon de presque toutes les mesures fiscales annoncées en septembre. Liz Truss a également annoncé sa démission suite à l'échec de sa politique fiscale (45 jours seulement après le début de sa prise de fonction). Au Brésil, Luiz Inacio Lula da Silva (Parti des travailleurs) a remporté les élections avec 50,9% des voix contre 49,1% pour Jair Bolsonaro (Parti libéral) et va ainsi effectuer son troisième mandat à la Présidence. En Chine, Xi Jinping a été reconduit à la tête du pays lors de Congrès du Parti Communiste. Les contaminations au Covid sont reparties à la hausse entraînant des mesures plus restrictives pour lutter contre la pandémie (confinement dans la ville de Xi'an avec 13m habitants). Au Japon, le gouvernement a annoncé un plan d'aides aux ménages de 29 600Mds¥ (environ 200Mds\$) afin de stimuler l'économie. Au niveau des matières premières, les membres de l'OPEP+ ont trouvé un accord pour réduire la production pétrole de 2m bpbj. La Russie a annoncé suspendre sa participation à l'accord assurant la poursuite des exportations de céréales ukrainiennes après une attaque de drones sur ses navires. Côté banques centrales, la BCE a de nouveau relevé ses 3 taux directeurs de +75bps à 2,0% pour le taux de refinancement et 1,5% pour le taux de dépôt tout en précisant que le rythme des hausses des taux futures dépendrait des chiffres macro-économiques. La BoE a mis un terme à son intervention sur le marché obligataire à la date prévue (14 octobre). Cette dernière devra décider de l'ampleur de la prochaine hausse des taux lors de sa réunion du 3 novembre sans connaître le plan fiscal du gouvernement britannique (dont l'annonce a été décalée au 17 novembre vs 31 octobre initialement prévu). Certains responsables de la FED ont commencé à signaler leur désir à la fois de ralentir bientôt le rythme des augmentations et de cesser d'augmenter les taux au début de l'année prochaine. De son côté, la BoJ a maintenu son taux de dépôt des banques à -0,1% afin de stimuler l'économie. Dans ce contexte, Amundi Actions Restructurations progresse de 5.8% sur le mois, une performance légèrement inférieure à celle de son indice de référence. Elle s'explique par une sélection de titres défavorable tandis que l'allocation sectorielle a été judicieuse. En effet, le fonds est sous-investi sur le secteur de la consommation de base qui affiche la moins bonne performance sur la période. Cependant, si le choix d'être peu présent sur ce segment a été pertinent, les valeurs en portefeuille ont affiché des performances en retrait. Le confinement en Chine a ainsi impacté les cours de Rémy Cointreau (- 9%) malgré des ventes en hausse de plus de 16% sur le dernier trimestre. Si le groupe maintient ses objectifs pour l'exercice 2022/23, lors de la conférence call qui a suivi cette publication, le management a laissé entendre que le consensus était surement trop élevé, anticipant un ralentissement pour le semestre en cours. Toujours dans les spiritueux, Pernod Ricard lâche également 6%. Dans la technologie, Ericsson (-7%) sous-performe le secteur. Si le groupe a publié un chiffre d'affaires en ligne, les marges ont été comprimées par les pressions inflationnistes et la situation tendue de la chaîne d'approvisionnement, qui devrait perdurer en 2023. Parmi les bonnes nouvelles, Imerys s'octroie 33%. Le groupe a notamment annoncé l'ouverture d'une mine de lithium en France en tablant sur une production annuelle de 34.000 tonnes par an à partir de 2028.

Novembre 2022

Les marchés européens clôturent le mois de novembre en hausse de 6.9% d'après l'indice MSCI Europe. La dégradation des chiffres macro-économiques américains et le ralentissement de l'inflation ont ravivé l'espoir d'un ralentissement des hausses des taux de la FED. Les perspectives d'un allègement des mesures sanitaires chinoises dans l'optique d'une sortie de la politique 0-Covid ont également favorisé l'optimisme des marchés. Côté banques centrales, les membres de la BCE ont réaffirmé que l'objectif principal reste la lutte contre l'inflation. D'après les minutes de la BCE, elle devrait continuer à augmenter ses taux afin de ramener l'inflation vers l'objectif à moyen terme d'environ 2% malgré le risque de récession en zone euro. Christine Lagarde a également indiqué que la BCE poursuivra ses hausses des taux et que les principes de la réduction du bilan de la BCE seront présentés en décembre. La BoE a relevé ses taux de +75bps à 3.0%. Cependant, elle a signalé un ralentissement des hausses des taux à venir. De son côté, la FED a relevé ses taux de +75 bps pour les porter entre 3.75% et 4.0%. Les minutes de la FED ont montré qu'une majorité des membres

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

estiment qu'il sera « probablement bientôt » opportun de ralentir le rythme des hausses des taux. En Chine, la PBOC a réduit de -25bps le taux des réserves obligatoires des banques. Cette mesure sera effective à partir du 5 décembre. Sur le front géopolitique, la guerre entre la Russie et l'Ukraine est loin de s'apaiser. Le ministre des affaires étrangères russe, S. Lavrov, a déclaré lors du sommet du G20 que les conditions ukrainiennes pour entamer des pourparlers pour mettre fin à la guerre sont « irréalistes ». Au Royaume-Uni, J. Hunt a présenté le budget du gouvernement britannique. Ce budget prévoit une augmentation des taxes sur les bénéfices exceptionnels de 25 à 35% pour les sociétés énergétiques et de 45% pour les producteurs d'électricité. Aux Etats-Unis, les républicains ont remporté la Chambre des Représentants où ils sont assurés d'avoir 218 sièges nécessaires pour obtenir la majorité. Les démocrates, avec au moins 50 sièges sur les 100, garderont le contrôle du Sénat même si les élections ne sont pas encore terminées. Un 2ème tour aura lieu en Géorgie le 6 décembre pour élire le prochain sénateur car aucun des deux candidats n'a obtenu 50% des voix. En Chine, le nombre de cas de covid a atteint un nouveau record depuis le début de pandémie à 32K nouveaux cas (le 23/11) et les contestations contre les mesures anti-Covid se multiplient à travers le pays. Cependant, les espoirs d'un assouplissement de la politique sanitaire chinoise s'accroissent après que le gouvernement a assoupli ses conditions d'entrée aux voyageurs et affirmé son souhait d'accélérer la vaccination des personnes âgées. Les présidents des Etats-Unis et de la Chine se sont rencontrés en personne pour la 1ère fois depuis la pandémie et ont appelé à réduire les tensions entre les plus grandes économies du monde. Sur le plan économique, l'OCDE prévoit que le PIB mondial va croître de +3.1% en 2022 (vs +3.0% auparavant), à +2.2% en 2023 (en ligne avec la prévision précédente) et à +2.7% en 2024. En zone euro, C. Lagarde estime que le pic d'inflation n'était pas encore atteint. Pourtant, l'inflation a ralenti en zone euro à +10.0% yoy en novembre (vs +10.6% en octobre). En France, l'IPC s'est maintenu à +6.2% yoy en novembre (vs consensus à +6.1%) et en Allemagne, l'IPC a ralenti à +10.0% yoy en novembre (vs +10.4% en octobre). Au Royaume-Uni, l'IPC a atteint son plus haut niveau depuis 1982 à +11.1% yoy en octobre (vs +10.1% en septembre). Le gouvernement britannique prévoit une contraction de son PIB en 2023 de -1.4% (vs OCDE -0.4%) et s'attend à une inflation de +7.4% l'année prochaine. Aux Etats-Unis, l'IPC a ralenti à +7.7% yoy en octobre (vs consensus +7.9% ; +8.2% en septembre). Cependant, les chiffres macro-économiques se sont dégradés. Le PMI composite a baissé à 46.3 en novembre (vs 48.2 en octobre) et les demandes d'allocations chômage ont progressé à 240k lors de la semaine du 19 novembre (vs 220K lors de la semaine du 29 octobre). En Chine, l'IPC a ralenti à +2.1% yoy en octobre (vs +2.8% en septembre) et les prix à la production ont baissé de -1.3% yoy en octobre (vs +0.9% en septembre). Au Japon, le PIB annualisé a baissé de -1.2% au T3 (vs +4.6% au T2) et l'inflation a progressé à +3.7% yoy en octobre (vs +3.0% en septembre). Le secteur de la technologie (+10.3%) a profité de la bonne performance des semi-conducteurs (+18.6%). Ces sociétés ont publié des résultats solides. Le secteur de la distribution (+23.7%) a surperformé suite aux perspectives d'un allègement de la politique zéro-Covid de la Chine et du ralentissement de l'inflation aux Etats-Unis qui peut laisser entrevoir un potentiel ralentissement des hausses des taux de la FED. Prosus, dans la valorisation dépend fortement de celle de Tencent, a pris 41%. Le secteur de la santé (+3%) a subi la contre-performance de Roche suite à l'échec en phase 3 de son médicament dans la maladie d'Alzheimer. Enfin, le secteur des télécommunications (-0.1%) a été pénalisé par la performance de Vodafone (-6.5%) après la publication de ses résultats du 3ème trimestre. Dans ce contexte, Amundi Actions Restructurations progresse de 6.7%, une performance proche de celle de son indice de référence. Le léger écart négatif provient de la présence de 5% de liquidités dans le fonds. L'allocation sectorielle a été favorable avec la surexposition du fonds aux semi-conducteurs (Infineon progresse de 28%, ASML de 18% et STMicroelectronics de 14%) et la sous-exposition au secteur des « consumer staples » (secteur en hausse de seulement 4%). En revanche, la sélection de valeurs à l'intérieur des secteurs a été défavorable, notamment dans la consommation discrétionnaire. Dans ce secteur qui a fortement rebondi, des titres détenus comme Intercontinental (+1%) et Sodexo (+2%) affichent des performances décevantes.

Décembre 2022

Les marchés européens clôturent le mois de décembre en baisse d'après l'indice MSCI Europe (-3.5%). La BCE et la FED ont poursuivi leurs hausses de taux et devraient continuer à les augmenter en 2023. Les craintes de récession se sont accentuées suite aux baisses des prévisions de croissance pour 2023 de la BCE et de la FED. Côté banques centrales, la BCE a relevé ses taux de +50 bps pour porter son taux de refinancement à 2.50% et son taux de facilités de dépôt à 2.0%. Christine Lagarde a indiqué que le pivot de la BCE n'était pas encore atteint et que les taux continueraient d'augmenter lors des prochaines réunions. Luis de Guindos a averti que l'inflation est telle que la BCE est obligée de continuer à augmenter les taux d'intérêt et que les hausses de +50bps pourraient devenir la nouvelle norme. La BCE commencera à réduire son bilan à partir de début mars (15 Mds? par mois en moyenne jusqu'à fin juin puis ajusté au fil du temps). La BOE a relevé ses taux de +50bps à un niveau record depuis 14 ans à 3.50%. Cette dernière a averti qu'elle « répondra

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

avec vigueur » si elle perçoit des tensions inflationnistes persistantes. La FED a également relevé ses taux de +50bps pour les porter dans une fourchette comprise entre 4.25-4.50% (record depuis 2007). Elle prévoit de nouvelles hausses des taux en 2023 pour ramener l'inflation à l'objectif de +2% à terme. En Asie, La BoJ a maintenu son principal taux directeur à - 0.1% et son objectif de rendement des emprunts d'Etat à 10 ans à 0%. Les responsables de la BOJ envisagent de procéder à un examen de sa politique l'année prochaine. Sur le front géopolitique, les ministres européens de l'Énergie sont parvenus à trouver un accord sur le plafonnement du prix du gaz, qui permettra de plafonner les prix du gaz dès que les prix observés sur le TTF (indice de référence européen) atteindront 180 €/MWh durant 3 jours. Les membres de l'OPEP ont maintenu leurs quotas de production de pétrole (soit une réduction de 2 millions de bps jusqu'à fin 2023). La Chine (et Hong Kong) a poursuivi l'allègement des mesures Covid qu'elle avait débuté en novembre. Désormais, le gouvernement autorise certains cas positifs au Covid à effectuer leur quarantaine à domicile. La Chine a également assoupli les conditions d'entrée des voyageurs étrangers en 2023 (à partir du 8 janvier) en supprimant la quarantaine obligatoire qui avait été mise en place en mars 2020. Plusieurs pays ont commencé à exiger un test Covid-19 négatif pour les voyageurs en provenance de Chine en raison de l'envolée des contaminations. Sur le front économique, en zone euro, la confiance des consommateurs s'est améliorée à -22.2 en décembre (vs -23.9 en novembre). L'IPC a ralenti à +10.1% yoy en novembre (vs +10.6% en octobre) et le PIB a progressé de +2.3% yoy au T3 (vs estimation préliminaire à +2.1%). Cependant, la BCE prévoit que l'inflation devrait atteindre +8,4% en 2022 avant de revenir à +6,3% en 2023. Elle a également relevé ses prévisions de croissance pour 2022 à +3.4% (vs +3.1% précédemment), mais les a abaissées à +0.5% pour 2023 (vs +0.9% auparavant). En Allemagne, l'IFO prévoit désormais une récession limitée à -0.1% en 2023 (vs -0.3% auparavant) avec une contraction du PIB lors du S1 2023 et un rebond lors du S2. Au Royaume-Uni, l'IPC a ralenti à +10.7% yoy en novembre (vs +11.1% en octobre) et le PIB a progressé de +1.9% yoy au T3 (vs PIB préliminaire à +2.4% / +4.4% au T2). Aux Etats-Unis, l'IPC a ralenti à +7.1% yoy en novembre (vs +7.7% en octobre) et le PIB annualisé a progressé de +3.2% yoy au T3 (vs estimation préliminaire de +2.9%). La FED s'attend désormais à un ralentissement de l'inflation à +3.1% en 2023 (vs +2.8% en septembre), mais elle a abaissé ses prévisions de croissance à +0.5% (vs +1.2% auparavant) pour 2023. En Chine, l'IPC a ralenti à +1.6% yoy en novembre (vs +2.1% en octobre) et les prix à la production ont baissé de -1.3% yoy en novembre (vs consensus de -1.5%). En Europe, les financières - banques (-0.2%) et assurances (-0.5%) - ont surperformé en raison de l'environnement de hausses des taux des principales banques centrales. Le secteur de la technologie (-8.8%) - secteur le plus cher de la cote en termes de PER - a sous-performé en raison du maintien du ton ferme de la BCE et de la FED concernant la lutte contre l'inflation et de la baisse des sociétés liées aux semi-conducteurs (ce segment recule de 10%), pénalisées par l'avertissement de Micron qui a abaissé ses prévisions pour 2023. Des prises de bénéfices ont affecté les valeurs pétrolières (-5.7%) après leur brillant parcours sur l'année écoulée. Dans ce contexte, le fonds affiche une performance en recul de 3.5%, complètement en ligne avec son indice de référence. La sélection de valeurs a été favorable mais a été contrebalancée par une allocation sectorielle défavorable. En effet, la surpondération du fonds au secteur de la technologie a coûté 27 bps de performance relative et celle au secteur pétrolier 5 bps. A l'inverse, la sélection de titres a dégagé de la performance relative notamment dans le secteur de la santé (gain de 30 bps en relatif) grâce à Merck Kgaa et Sanofi (+4%) et dans l'énergie (gain de 21 bps en relatif) avec Repsol (+0.3%). Puma (+16%) s'inscrit comme la meilleure performance dans le portefeuille, un rebond lié au read-across favorable de Nike qui a relevé en décembre ses prévisions pour l'exercice 2023 tandis que LSE (-16%) figure comme la plus mauvaise performance après notamment un changement de recommandation d'un bureau d'analyse mettant en avant la récente remontée de la livre sterling contre dollar qui impacterait négativement les résultats du groupe en 2023.

Janvier 2023

Les marchés européens clôturent le premier mois de l'année en forte hausse (MSCI Europe +6.8%) dopés par l'apaisement des craintes liées à la récession grâce aux chiffres économiques plutôt rassurants, la réouverture effective de la Chine, et un démarrage de la saison de résultats des entreprises encourageant. Sur le plan géopolitique, Vladimir Poutine a annoncé un cessez-le-feu les 6 et 7 janvier, dénoncé par l'Ukraine. Plusieurs personnalités avaient exhorté Vladimir Poutine à faire cesser temporairement les combats à l'occasion du 7 janvier, jour de Noël dans le monde orthodoxe. En Chine, la frontière entre Hong Kong et le reste de la Chine a ouvert le 8 janvier après 3 ans de fermeture stricte. Aux US, le plafond de la dette US a été atteint au cours du mois. Le Trésor a pris des mesures extraordinaires pour payer les factures fédérales, ce qui devrait permettre au gouvernement d'éviter un défaut jusqu'au mois de juin. Au niveau des Banques Centrales, la BCE a confirmé qu'elle poursuivra son cycle de hausse des taux. Du côté de la FED, le livre Beige évoque l'économie stagnante, des taux de chômage en modeste hausse, une pression sur les salaires, une légère augmentation des dépenses et un ralentissement de l'inflation en 2023. Sur le plan

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

économique, la Banque mondiale abaisse ses prévisions de croissance pour 2023 et table sur une croissance mondiale de +1.7% vs +3.0% auparavant. US +0.5% vs +2.4% ; Europe +0.1% vs +1.5%, Chine +4.3% vs +5.2%. En Zone Euro, le taux de chômage reste inchangé en novembre à 6.5% de la population active. Le taux d'inflation annuel a reculé en décembre à +9.2% yoy, après 10.1% en novembre grâce à l'accalmie sur les tarifs de l'énergie. En France, la production industrielle est en hausse de +2% sur un mois en novembre, après deux mois consécutifs de baisse. L'inflation a ralenti à +5.9% sur un an en décembre après +6.2 % en novembre. L'Allemagne, enregistre une stagnation de l'économie au quatrième trimestre et une progression de 1.9% sur l'ensemble de l'année 2022. Aux Etats-Unis, le taux de chômage a baissé à 3.5% en décembre et les chiffres du département du Travail sont ressortis meilleurs que prévu avec 223.000 emplois non-agricoles créés le mois dernier (vs cons 203k). Le CPI baisse de -0.1% en décembre et enregistre son premier recul mensuel depuis plus d'un an. En Chine, le CPI du mois de décembre ressort à +1.8% yoy en ligne avec les attentes, après +1.6% yoy au mois de novembre. Au Japon, l'inflation atteint les +4% au mois de décembre pour la première fois en plus de 40 ans, dopée par la hausse des prix alimentaires, ainsi que de l'électricité et du gaz. Au Royaume-Uni, le nombre de voitures produites a chuté de -9.8% à 775 014, la pire année depuis 1956 alors que la Chine exporte davantage de véhicules que l'Allemagne avec une hausse de 54% en 2022. Côté marchés, le secteur de la technologie (+13.8%) a profité des excellentes publications dans le segment des semi-conducteurs que ce soit STMicroelectronics, Infineon ou ASML. Le secteur de la consommation discrétionnaire (+14.6%) a bénéficié de la réouverture de la Chine et des tendances favorables du secteur du tourisme (hôtellerie, transport aérien). A l'inverse, la santé (inchangé sur le mois) et l'énergie (+0.6%) n'ont pas et peu participé au mouvement haussier. Pour ce dernier, La baisse de plus de 20 % du prix du gaz au cours du mois, due à la persistance d'un hiver doux, et le maintien du pétrole à environ 85\$ le baril amène les investisseurs à se demander jusqu'à quel niveau le consensus doit baisser. Dans ce contexte, le fonds affiche une performance en hausse de 8.2%, supérieure de 1.4 point à son indice de référence. L'allocation sectorielle et le stock picking ont tous les deux apporté de la surperformance. La surpondération au secteur de la technologie et la sous-pondération au consumer staples (secteur qui n'a progressé que de 2.1%) ont apporté une soixantaine de points de base de surperformance. Le choix de valeurs a également été bénéfique dans les financières -principalement les bancaires grâce à Unicredit (+35%) et BNP Paribas (+18%), les consumer staples (L'Oréal (+13%), Rémy Cointreau (+10%), Carrefour (+12%)) et la technologie (présence dans le portefeuille des trois acteurs cités plus haut progressant entre 16 et 31%). Le portefeuille conserve un biais Value/Qualité et a réalisé au cours du mois les opérations suivantes: renforcement de Richemont pour jouer les tendances fortes sur le marché de la joaillerie et la réouverture Chine; allègement ou vente de Puma, Lindt, Ericsson (warning résultats), Akzo Nobel, Vivendi et Cellnex.

Février 2023

L'indice MSCI Europe clôture le mois de février en hausse de +1.8%, aidé par les publications des résultats des entreprises plutôt rassurantes et des chiffres macro-économiques qui demeurent très solides. Le 10 ans américain s'est rapproché des 4% pour la première fois depuis novembre 2022. Les tensions géopolitiques persistantes entre les grandes économies, en particulier entre les États-Unis et la Chine, pèsent toujours sur les marchés. L'armée américaine a abattu le ballon « espion » chinois au-dessus de l'Atlantique après que celui-ci a été observé dérivant au-dessus de silos nucléaires sensibles dans le Montana. La Chine juge la réaction des États-Unis « excessive » et assure qu'il s'agissait bien d'un ballon météorologique, tout en se réservant un droit de représailles. La rencontre entre le Secrétaire d'état américain Antony Blinken et le Conseiller d'état chinois Wang Yi n'a pas permis d'apaiser les tensions entre les deux pays. La Vice-Présidente US Kamala Harris a déclaré que la Russie avait commis des crimes contre l'humanité en Ukraine et l'Allemagne indique que l'Ukraine s'apprête à recevoir 100 chars Leopard1 dans les prochains mois. Du côté des banques centrales, la BCE a relevé ses taux directeurs de +50bps, celui de refinancement étant porté à 3% et celui de dépôt à 2.5%. La FED a relevé ses taux de +25bps, dans la fourchette 4.5%-4.75%, (une 8ème hausse d'affilée, la plus faible depuis mars 2022), la BOE a également remonté son taux directeur de +50bps à 4%. J. Powell a déclaré que la banque centrale devait encore réduire son bilan pendant quelques années. Il a indiqué par ailleurs que la FED pourrait augmenter encore davantage ses taux au regard de la qualité des derniers chiffres économiques. Christine Lagarde a réaffirmé l'intention de l'institution de relever ses taux de 0,5% en mars. La BOE a signalé que les responsables politiques étaient prêts à réduire la vitesse de leurs hausses de taux, précisant qu'il y avait un risque de "over-tightening" si le rythme des derniers mois se poursuivait. Sur le plan économique, le FMI a relevé ses prévisions de croissance mondiale 2023 de +2.7% à +2.9% et prévoit une croissance de +5.2% pour l'économie chinoise en 2023, le gouvernement est plus optimiste et vise +5.5% de croissance. Le FMI prévoit que le Royaume-Uni sera le seul pays du G7 à entrer en récession cette année (contraction 0.5%, contre +0.2% prévu initialement), et ce, malgré l'amélioration de la situation économique mondiale. Du côté des secteurs, la meilleure performance de l'indice est pour le

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

secteur bancaire (+6.6%) qui continue de profiter de la hausse des taux et de publication de résultats meilleurs qu'attendu au quatrième trimestre. Santander (+16%) profite de bons résultats 2022 et d'un plan stratégique ambitieux dévoilé le dernier jour du mois. Le secteur automobile (+6.2%) profite des bonnes publications de résultats des principaux constructeurs automobiles. Stellantis (+15%) affiche des résultats à des records historiques à tous les niveaux, avec un FCF >10 Mds € pour la première fois et un programme de rachat d'actions de 1.5Mds\$. Ferrari (+7%) a relevé sa guidance d'EBITDA 2023. Le secteur de l'énergie (+5.9%) profite des bonnes publications de résultats de BP (+15%) qui a annoncé un rachat d'actions de 2.75Mds\$. Le secteur des matériaux (-2.9%) a été pénalisé principalement par Anglo American (-16%) qui a réduit son dividende après une forte baisse de son bénéfice annuel, le mineur devant faire face aux "effets des bouleversements" de l'économie mondiale. L'immobilier (-2.0%) est pénalisé par la hausse des taux alors que le 10 ans allemand a progressé de 2.28% à 2.65%. Kojamo (-11.1%) a annoncé des dépréciations d'actifs importantes dans le cadre de sa publication de résultats annuels. Dans ce contexte, le fonds affiche une performance en hausse de 2.4%, supérieure de 0.6 point à son indice de référence. L'allocation sectorielle et le stock picking ont tous les deux apporté de la surperformance. La surpondération du secteur bancaire a apporté une trentaine de points de base de surperformance. Le choix de valeurs a également été bénéfique dans le secteur automobile grâce à Stellantis, dans l'industrie avec Airbus (+8%) et dans les matériaux avec Imerys (+11%). Le portefeuille conserve un biais Value/Qualité. Nous avons initié une position en Engie après la publication de ses résultats, financée par quelques prises de bénéfices notamment dans le secteur bancaire.

Mars 2023

Après une forte performance en début d'année, l'indice MSCI Europe clôture le mois de mars en léger repli (-0.1% dividendes réinvestis) avec une forte baisse sur la première moitié du mois, pénalisé par l'impact de l'effondrement de 3 banques régionales américaines puis de Credit Suisse, avant de se redresser sur la seconde moitié du mois grâce aux différents plans de soutiens menés par la Fed aux US et suite au rachat de Credit Suisse par UBS en Europe. La situation financière de Silicon Valley Bank (détenue par SVB Financial Group) s'est rapidement détériorée suite à l'annonce d'une augmentation de capital de 2.25Mds\$ pour couvrir les pertes de son portefeuille de Treasuries (Available for Sale), nécessaire pour faire face aux retraits de dépôts des clients. Les régulateurs américains ont pris des mesures inédites pour protéger le système bancaire du pays en fermant Signature Bank, après Silicon Valley Bank et Silvergate Capital, tout en précisant que les clients de Signature Bank auront un accès à 100% de leurs dépôts ; de même que ceux de Silicon Valley Bank. En parallèle, la FED a lancé un nouveau programme de financement "Bank Term Funding Program" qui offrira des prêts d'un an aux banques à des conditions plus faciles d'accès afin de prévenir d'une éventuelle crise de liquidité dans le cadre de retraits. En fin de mois, First Citizens a annoncé le rachat de SVB. En Europe, le principal actionnaire de Credit Suisse (qui détient 10% du capital), la Saudi National Commercial Bank a déclaré ne pas vouloir suivre une éventuelle augmentation de capital. Le titre a ainsi continué son décrochage en chutant de -34% entre la fin février et le 17 mars. Le 20 mars le titre a perdu -56% suite à l'annonce du rachat par UBS (négocié au cours du week-end) avec la Finma pour 3Mds CHF qui a en parallèle décidé de déprécier les AT1 de -16Mds CHF à 0. Sur le plan géopolitique, un drone de surveillance américain a été intercepté et percuté par un avion de chasse russe au-dessus des eaux internationales de la mer Noire, entraînant sa chute, selon le Pentagone. Le ministre de la Défense russe dément, indiquant qu'il n'y a pas eu de contact entre les 2 appareils. Le ministère de la défense taiwanais a déclaré que 10 avions chinois avaient franchi la ligne médiane du détroit de Taïwan, ajoutant qu'ils effectuaient des patrouilles de préparation au combat. La Maison Blanche soutient le texte bipartisan qui donnerait au Président l'autorité d'interdire ou d'imposer la cession de TikTok aux US, ce qui pourrait faciliter son adoption par le Congrès. Du côté des banques centrales, la BCE a relevé ses taux de +50bps comme attendu. La BCE a par ailleurs abaissé ses prévisions d'inflation et relevé celles concernant la croissance. La hausse des prix devrait ainsi s'établir à +5,3% cette année, à +2,9% l'an prochain et +2,1% en 2025. La croissance de l'économie de la zone euro est, quant à elle, évaluée à +1% en 2023, +1,6% l'an prochain et en 2025. Aux US, la FED a relevé ses taux de +25bps comme attendu mais précise être proche de la fin du cycle de hausse des taux. La Fed reconnaît que le resserrement des conditions de crédit peut peser sur les ménages et les entreprises. Powell, a clairement indiqué que les anticipations d'inflation restaient inchangées. J. Yellen a tenté de rassurer les marchés en indiquant que le Trésor pourrait réaliser des actions supplémentaires en cas de nécessité pour stabiliser les banques, contrairement à ce qu'elle avait dit précédemment. Enfin, la Banque d'Angleterre a également augmenté ses taux de +25bps à 4,25% comme attendu par le consensus. Du côté des secteurs, la crise bancaire a impliqué une détente des taux longs profitant aux secteurs défensifs et de croissance : Consommation (+5.9%), Technologie (+5.7%), Utilities (+3.7%), Santé (+3.1%). La volatilité et les craintes de récession pèsent sur les secteurs financiers qui sont les plus pénalisés : Immobilier (-12.2%) & Banques (-14.1%). Dans ce contexte, le fonds affiche une performance en recul de 0.9%, inférieur de

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

0.7 point à son indice de référence. L'explication de l'écart provient de la sélection de valeurs (l'allocation sectorielle a eu un impact neutre). Celle-ci a été défavorable dans le secteur de la santé avec Eurofins Scientific et Ipsen, en recul respectivement de 7 et 6%. Dans le secteur bancaire, Société Générale (-24%) et ING (-18%) ont plus souffert que leurs pairs. Parmi les bonnes performances dans le portefeuille, nous trouvons Sanofi (+13%) après des résultats de phase 3 de Dupixent très probants dans la bronchopneumopathie chronique obstructive, Infineon (+12%) et E.On (+11%) tandis que certaines valeurs de croissance ont très bien performé comme Moncler, L'Oréal et Novo Nordisk (+10%)

Avril 2023

Le MSCI Europe clôture le mois d'avril en hausse de 2.5% avec une saison de publication de résultats plutôt satisfaisante. Un point d'inflexion semble se produire sur les marchés actions dans la mesure où les cours des valeurs ne suivent pas forcément les bons résultats publiés des leaders de l'indice, malgré le record historique de LVMH à devenir la seule valeur européenne à franchir le cap des 500Mds\$ de capitalisation boursière (lundi 24/04). Cependant, on peut retenir qu'en avril, les marchés boursiers mondiaux ont enregistré de bonnes performances, les craintes concernant le secteur bancaire s'étant en partie dissipées. En Europe, le PIB a juste augmenté de 0.1% t/t au T1 23, évitant de justesse une récession. L'Espagne et l'Italie ont enregistré une croissance de 0.5% t/t, suivies de la France avec 0.2% t/t, tandis que l'Allemagne stagne toujours. L'investissement et le commerce extérieur ont probablement été les moteurs de la croissance, la consommation et les stocks ayant pesé sur la performance. Les indices PMI ont divergé en avril, les services augmentant tandis que l'industrie manufacturière a reculé. Sur le plan géopolitique, la Chine a réalisé des exercices militaires interarmées pendant 3 jours dans le détroit de Taiwan en réponse à la visite de la Présidente de l'île aux US et indique qu'elle maintiendra la pression sur Taïwan. Le ministre chinois de la Défense a salué des liens historiques avec Moscou lors d'une rencontre avec le président russe Vladimir Poutine au Kremlin. Un voyage symbolique synonyme de renforcement de la coopération militaro-technique malgré les efforts occidentaux pour que la Chine condamne l'invasion de l'Ukraine. Dans la zone Euro, les dépenses militaires sont au plus haut depuis 30 ans avec 480 Mds\$ dépensés en 2022. L'UE et le Japon se sont opposés à une proposition américaine visant à ce que les pays du G7 interdisent toutes les exportations vers la Russie. Du côté des banques centrales, pour Philip Lane (économiste en chef à la BCE), les données actuelles indiquent qu'une nouvelle hausse de taux est nécessaire lors de la prochaine réunion, mais l'ampleur de la mesure reste à débattre. La BCE veut s'assurer que le secteur bancaire est bien protégé contre les risques qui ont envoyé au tapis SVB. Christine Lagarde (présidente de la BCE) a souligné l'importance d'adapter la politique monétaire pour tenir compte du changement climatique. Dans le cadre du plan "Fit for 55", l'Europe vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55% d'ici 2030 par rapport à 1990, avec pour objectif ultime la neutralité carbone en 2050. Sur le plan économique, dans la zone euro, le PIB s'est révélé supérieur aux prévisions, tandis que celui des US a négativement surpris. Parallèlement, l'inflation totale a continué à se replier dans toutes les grandes économies, alors que l'inflation sous-jacente a soit augmenté ou est restée élevée dans la zone euro, ce qui fait craindre que la lutte contre l'inflation est loin d'être terminée. Du côté des secteurs, l'immobilier (+5.2%) surperforme le marché sur le mois grâce aux taux d'intérêt qui ont cessé d'augmenter, tandis que l'absence de mauvaises nouvelles et le début de la saison des résultats du T1 ont également contribué à la bonne performance du secteur. Le secteur Consumer Products & Services (+3.0%) est porté par les publications de résultats T1 de LVMH, qui a publié une croissance organique de +17% vs un consensus à +9.9%, tiré par une croissance de la division Mode & Maroquinerie à +18% vs consensus +11.3% et Hermès, qui enregistre une forte croissance à deux chiffres dans toutes les régions et catégories et un chiffre d'affaires de 6% supérieur au consensus. Même si les craintes concernant le secteur Banques (+2.3%) se sont en partie dissipées, le secteur a connu un regain de tensions après les résultats de la banque britannique NatWest, qui a fait état d'une baisse de -22.7Mds£ de ses dépôts au 1er trimestre 2023. De l'autre côté de l'Atlantique, le rachat de First Republic par JPMorgan marque la fin de la crise du système bancaire selon Jamie Dimon, qui estime que le système financier du pays est « extrêmement solide » mais ajoute que l'accès au crédit pourrait rester difficile pendant quelques temps. Dans ce contexte, le fonds affiche une performance en hausse de 0.5%, inférieure de 2.0 point à celle de son indice de référence. L'explication de l'écart provient à la fois de l'allocation sectorielle et de la sélection de valeurs. Le secteur de la technologie affiche la moins bonne performance avec un recul de 4%, ce qui a impacté défavorablement le fonds, surpondéré sur ce segment. De même, la sélection de titres au sein de ce secteur contribue négativement avec les forts reculs des valeurs liés aux semi-conducteurs comme STMicroelectronics (-21%) et Infineon (-13%). Dans le secteur de la santé, Merck Kgaa (-5%) et Qiagen (-3%) marquent le pas.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Mai 2023

L'indice MSCI Europe clôture en baisse pour le mois de mai (-2,52% dividendes réinvestis). D'un point de vue sectoriel, les secteurs de l'immobilier et de l'énergie ont sous-performé (en baisse respectivement de -8,6% et -8,4% au sein de l'indice MSCI Europe). En face, le secteur IT a surperformé, à hauteur de 8,3%, porté par le segment des semi-conducteurs (à l'instar d'ASMI et ASML dont les performances s'élèvent respectivement à 24% et 17% pour le mois de mai). La Banque Centrale Européenne a procédé à une nouvelle hausse de taux d'intérêt de 25bps, le taux directeur se situe désormais à +3,25%. L'institution européenne souhaite continuer de lutter contre l'inflation. En avril, l'inflation a accéléré à nouveau, à 7% vs 6,9% précédemment. Les enquêtes PMIs sur le sentiment des industriels pour le mois de mai montre une asymétrie entre, d'un côté, la partie manufacturière et de l'autre la partie service. La partie manufacturière se contracte (44,6, niveau le plus bas depuis le Q2 2020). La partie service se montre plus résiliente (53.3). Le mois de mai a aussi connu la récession technique de l'Allemagne, c'est-à-dire une baisse du PIB sur deux trimestres consécutifs. Le PIB de l'Allemagne a chuté de 0,3% entre janvier et mars, après avoir reculé de 0,5% au quatrième trimestre 2022. C'est une première depuis la pandémie de coronavirus. Le pays connaît une baisse significative de la consommation en raison du choc énergétique et de l'inflation. Enfin, au Royaume-Uni, le PIB a augmenté de +0,1% q/q au premier trimestre, au-dessus des attentes. Du côté de la politique monétaire, la Banque d'Angleterre a aussi augmenté son taux d'intérêt de 25bps, le portant ainsi à +4,5%. Le pays souffre d'une spirale prix-salaires. Bien que l'inflation repasse sous la barre des deux chiffres en mai (+8,7% y/y, -1,5pp), l'inflation sous-jacente continue de progresser et a atteint +6,8% y/y (+0,6pp) Dans ce contexte, le fonds affiche une performance en recul de 1.6%, 0.9 point supérieure à celle de son indice de référence. Cette relative résistance trouve sa source dans la surpondération du portefeuille dans la technologie, seul secteur à progresser en Europe. La sous-pondération dans le secteur des Consumer Staples (le fonds est absent des grands groupes agroalimentaires et des brasseurs), en recul de plus de 5% sur le mois, a également permis de limiter la baisse. Parmi les meilleures progressions dans le portefeuille, outre ASML cité plus haut, nous trouvons Infineon (+6%) qui note de fortes tendances sous-jacentes dans les véhicules électriques et les énergies renouvelables à l'instar de STMicroelectronics (+5%) le mois dernier. London Stock Exchange progresse de 5% et Qiagen de 4%. Parmi les baisses, Vivendi cède 17% après son premier actionnaire ait vendu des titres et Burberry lâche 15% suite à une publication mitigée et des prises de bénéfices qui ont touché l'ensemble des valeurs du luxe.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS - I (C) en devise EUR : 2,69% / 5,18% avec une Tracking Error de 3,71%,
- Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS - P (C) en devise EUR : 2,26% / 5,18% avec une Tracking Error de 3,71%,
- Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS - PM (C) en devise EUR : 2,52% / 5,18% avec une Tracking Error de 3,72%,
- Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS - Z (D) en devise EUR : 3,27% / 5,18% avec une Tracking Error de 3,65%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CPR CASH P SICAV	5 630 732,45	12 167 567,59
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	9 559 872,44	3 144 708,31
ASTRAZENECA PLC	2 402 759,16	3 492 920,83
ARCELORMITTAL		4 065 247,90
MERCK KGA		3 990 770,06
KONINKLIJKE DSM		3 662 845,96
TOTALENERGIES SE	464 464,16	3 100 719,55
BNP PARIBAS		3 553 551,76
QIAGEN N.V.	48 039,60	3 411 958,49
STMICROELECTRONICS NV		3 432 790,08

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	31/05/2023
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part I-C Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part P-C Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	250,64 0,00
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part PM-C Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable.

(2) par rapport à l'actif net moyen.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 1 810 293,03

o Prêts de titres : 1 810 293,03

o Emprunt de titres :

o Prises en pensions :

o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 26 489 608,32

o Change à terme :

o Future : 26 489 608,32

o Options :

o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BNP PARIBAS SECURITIES J.P.MORGAN AG FRANCFORT NATIXIS	

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	1 832 899,81
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	135 348,00
Total	1 968 247,81
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	-82 907,38
. Autres revenus	
Total des revenus	-82 907,38
. Frais opérationnels directs (**)	17 617,55
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	17 617,55

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

(**) dont 983,41 euros rétrocédés à Amundi Intermédiation et/ou le Gestionnaire financier

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	1 810 293,03				
% de l'Actif Net*	1,89%				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	1 810 293,03				
% de l'Actif Net	1,88%				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

BANKINTER SA ESPAGNE	1 832 599,81				
SCOUT24 AG ALLEMAGNE	300,00				

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

NATIXIS FRANCE	1 685 639,53				
J.P.MORGAN AG FRANCFORT ALLEMAGNE	109 416,00				
BNP PARIBAS SECURITIES FRANCE	15 237,50				

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions	1 832 899,81				
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash	135 348,00				
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro	1 968 247,81				

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	1 832 899,81				

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	1 810 293,03				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres	1 832 899,81				
Cash	135 348,00				

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus				
- OPC	-82 907,38			
- Gestionnaire				
- Tiers				
Coûts				
- OPC	17 617,55			
- Gestionnaire				
- Tiers				

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 27,18%.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Eligibilité PEA

La société de gestion assure un suivi quotidien du niveau de détention de titres éligibles au régime fiscal PEA afin de s'assurer que le portefeuille est en permanence investi de manière à respecter le seuil minimal exigé par la réglementation.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2022, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2021 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2022.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2022, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'année 2022, les effectifs d'Amundi Asset Management ont augmenté du fait de l'intégration de collaborateurs issus de la société Lyxor.

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 673 collaborateurs au 31 décembre 2022) s'est élevé à 202 172 869 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 134 493 396 euros, soit 67% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 67 679 473 euros, soit 33% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2022, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 19 393 477 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (31 collaborateurs au 31 décembre 2022), 16 540 119 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (50 collaborateurs au 31 décembre 2022).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi qu'Amundi exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi. De plus, Amundi met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles Amundi a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

Amundi exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport).

Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.

- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF d'Amundi répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif d'Amundi mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, Amundi limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique d'Amundi s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, Amundi est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. Amundi applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : <https://legroupe.amundi.com>

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

**Certification du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mai 2023**

AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/06/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2023.09.21 14:13:19 +0200



OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Bilan Actif au 31/05/2023 en EUR

	31/05/2023	31/05/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	97 803 191,99	244 338 953,50
Actions et valeurs assimilées	87 583 889,71	218 766 473,04
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	87 583 889,71	218 766 473,04
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	7 561 935,05	8 699 439,29
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	7 561 935,05	8 699 439,29
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	1 814 059,38	15 802 060,03
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	1 814 059,38	15 802 060,03
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	843 307,85	1 070 981,14
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	843 307,85	1 070 981,14
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	1 396 607,63	2 238 037,08
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 396 607,63	2 238 037,08
COMPTES FINANCIERS	652 387,53	19 214 353,64
Liquidités	652 387,53	19 214 353,64
TOTAL DE L'ACTIF	99 852 187,15	265 791 344,22

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Bilan Passif au 31/05/2023 en EUR

	31/05/2023	31/05/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	93 821 809,80	221 074 720,14
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	1 758 492,73	2 908 982,28
Report à nouveau (a)	1,11	2,48
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-682 319,15	17 582 931,25
Résultat de l'exercice (a,b)	1 286 271,54	6 107 341,32
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	96 184 256,03	247 673 977,47
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 723 357,29	7 138 079,66
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	1 880 049,44	6 067 085,08
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés	47 149,63	47 696,75
Autres opérations temporaires	1 832 899,81	6 019 388,33
Instruments financiers à terme	843 307,85	1 070 994,58
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	843 307,85	1 070 994,58
Autres opérations		
DETTES	944 573,83	10 979 287,09
Opérations de change à terme de devises		
Autres	944 573,83	10 979 287,09
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	99 852 187,15	265 791 344,22

(a) Y compris comptes de régularisation.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Hors-Bilan au 31/05/2023 en EUR

	31/05/2023	31/05/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
DJE 600 OIL G 0622		4 375 000,00
KE EURSEK 0623	1 249 622,94	
RF EURCHF 0622		16 539 367,97
RF EURCHF 0623	10 468 216,10	
RP EURGBP 0622		22 559 562,33
RP EURGBP 0623	11 619 594,28	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
DJE 600 OIL G 0623	3 152 175,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Compte de Résultat au 31/05/2023 en EUR

	31/05/2023	31/05/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	41 408,16	68 756,82
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 051 711,16	6 944 497,83
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		73 024,37
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	3 093 119,32	7 086 279,02
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	112 243,34	51 326,58
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	19 945,40	57 380,60
Autres charges financières		
TOTAL (2)	132 188,74	108 707,18
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 960 930,58	6 977 571,84
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 344 839,98	2 112 970,57
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 616 090,60	4 864 601,27
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-329 819,06	1 242 740,05
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 286 271,54	6 107 341,32

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué hors OPC du groupe AMUNDI dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010157891 - AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part I-C : Taux de frais maximum de 1,10% TTC part I-C,
FR0013431830 - AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part PM-C : Taux de frais maximum de 1,50% TTC part PM-C,
FR0012316164 - AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part O-C : Taux de frais maximum de 0,10% TTC part O-C,
FR0010165944 - AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part P-C : Taux de frais maximum de 1,50% TTC part P-C,
FR0013257474 - AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D : Taux de frais maximum de 0,45% TTC part Z-D,
FR0013252855 – AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-C : Taux de frais maximum de 0,45% TTC part Z-C.

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et, L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence MSCI Europe pour les parts I (C), Z (C), Z (D), PM (C) et P (C).

Ainsi, à compter du 1er juin 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de mai. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1er juin 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :
en cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire ;
en cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- cet écart est positif ;
- la performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle. Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part I-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part P-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part O-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part PM-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-C	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

2. Évolution de l'actif net au 31/05/2023 en EUR

	31/05/2023	31/05/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	247 673 977,47	237 096 282,65
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	4 957 041,59	116 810 183,66
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-150 805 900,85	-101 215 576,12
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	12 608 814,51	23 382 264,84
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-14 877 140,82	-9 372 877,21
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 706 341,46	2 138 211,63
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 095 719,23	-271 426,26
Frais de transactions	-233 913,12	-537 347,70
Différences de change	480 838,96	919 495,17
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-4 292 409,32	-26 085 349,51
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	9 555 876,38	13 848 285,70
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-13 848 285,70	-39 933 635,21
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-149 739,83	482 013,27
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	297 015,59	446 755,42
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-446 755,42	35 257,85
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 420 758,27	-536 498,22
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 616 090,60	4 864 601,27
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments	16 732,88 (*)	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	96 184 256,03	247 673 977,47

(*) 31/05/2023 : Incidence liée à une défaillance d'outil.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Change	23 337 433,32	24,26
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	23 337 433,32	24,26
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	3 152 175,00	3,28
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	3 152 175,00	3,28

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							652 387,53	0,68
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	652 387,53	0,68								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 GBP		Devise 3 DKK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	2 134 625,39	2,22	8 822 310,61	9,17	1 363 071,16	1,42		
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres	1 687 732,60	1,75	16,02		13,70		604,49	
Créances	394 422,04	0,41	409 271,09	0,43			50 333,13	0,05
Comptes financiers	53 460,57	0,06	295 816,32	0,31	26 856,63	0,03	90 465,52	0,09
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres			47 098,92	0,05			30,65	
Dettes	732,56				4,80			
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	10 468 216,10	10,88	11 619 594,28	12,08			1 249 622,94	1,30
Autres opérations								

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/05/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	1 134 895,49
	Coupons et dividendes en espèces	242 619,15
	Autres créances	19 092,99
TOTAL DES CRÉANCES		1 396 607,63
DETTES		
	Frais de gestion fixe	219 027,10
	Frais de gestion variable	563 218,65
	Collatéraux	135 348,00
	Autres dettes	26 980,08
TOTAL DES DETTES		944 573,83
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		452 033,80

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part I-C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,822	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part O-C		
Parts souscrites durant l'exercice	9 491,808	1 127 466,68
Parts rachetées durant l'exercice	-686 590,965	-83 308 537,77
Solde net des souscriptions/rachats	-677 099,157	-82 181 071,09
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice		
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	7 573,218	3 827 027,08
Parts rachetées durant l'exercice	-51 161,516	-25 228 067,20
Solde net des souscriptions/rachats	-43 588,298	-21 401 040,12
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	151 480,042	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part PM-C		
Parts souscrites durant l'exercice	23,094	2 547,83
Parts rachetées durant l'exercice	-1 362,500	-156 352,69
Solde net des souscriptions/rachats	-1 339,406	-153 804,86
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	695,179	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-398,571	-42 112 943,19
Solde net des souscriptions/rachats	-398,571	-42 112 943,19
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	131,632	

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part I-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part O-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part P-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part PM-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2023
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part I-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	2 037,63 0,98
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part O-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	14 885,57 0,10
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part P-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	1 183 188,62 1,40 250,64
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part PM-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	1 545,98 1,14

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2023
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	142 931,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,42
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/05/2023
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/05/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/05/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/05/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			7 561 935,05
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	6 451 517,77
	FR0011554237	CPR DISRUPTION PART I	1 110 417,28
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			7 561 935,05

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/05/2023	31/05/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1,11	2,48
Résultat	1 286 271,54	6 107 341,32
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	1 286 272,65	6 107 343,80

	31/05/2023	31/05/2022
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part I-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 493,93	4 696,46
Total	3 493,93	4 696,46

	31/05/2023	31/05/2022
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part O-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-0,88	2 670 690,53
Total	-0,88	2 670 690,53

	31/05/2023	31/05/2022
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part P-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	970 520,39	1 806 167,20
Total	970 520,39	1 806 167,20

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

	31/05/2023	31/05/2022
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part PM-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 187,82	3 024,61
Total	1 187,82	3 024,61

	31/05/2023	31/05/2022
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D		
Affectation		
Distribution	311 070,11	1 622 760,51
Report à nouveau de l'exercice	1,28	4,49
Capitalisation		
Total	311 071,39	1 622 765,00
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	131,632	530,203
Distribution unitaire	2 363,18	3 060,64
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	33 785,38	92 475,84

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/05/2023	31/05/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 758 492,73	2 908 982,28
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-682 319,15	17 582 931,25
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	1 076 173,58	20 491 913,53

	31/05/2023	31/05/2022
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part I-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 559,07	15 195,57
Total	-1 559,07	15 195,57

	31/05/2023	31/05/2022
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part O-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation		6 098 979,99
Total		6 098 979,99

	31/05/2023	31/05/2022
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part P-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-578 779,57	7 293 372,54
Total	-578 779,57	7 293 372,54

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

	31/05/2023	31/05/2022
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part PM-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-587,18	1 300,99
Total	-587,18	1 300,99

	31/05/2023	31/05/2022
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 657 099,40	7 083 064,44
Capitalisation		
Total	1 657 099,40	7 083 064,44

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	31/05/2022	31/05/2023
Actif net Global en EUR	274 302 082,85	123 437 116,87	237 096 282,65	247 673 977,47	96 184 256,03
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part I-C en EUR					
Actif net	26 311 196,56	20 735 838,07	220 412,84	213 662,59	219 402,63
Nombre de titres	265,964	218,179	1,822	1,822	1,822
Valeur liquidative unitaire	98 927,66	95 040,48	120 973,01	117 268,16	120 418,56
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1 558,53	-2 048,53	5 790,40	8 340,04	-855,69
Capitalisation unitaire sur résultat	1 846,83	46,70	550,12	2 577,63	1 917,63
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part O-C en EUR					
Actif net	13 811 872,53	10 046 977,47	11 188 725,86	86 093 331,07	
Nombre de titres	133 111,000	99 554,108	86 036,543	677 099,157	
Valeur liquidative unitaire	103,76	100,91	130,04	127,15	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,61	-2,15	6,21	9,00	
Capitalisation unitaire sur résultat	2,86	1,29	1,98	3,94	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part P-C en EUR					
Actif net	216 135 583,79	77 596 342,09	99 772 692,61	102 344 168,20	81 269 393,41
Nombre de titres	482 785,123	181 119,221	183 585,095	195 068,340	151 480,042
Valeur liquidative unitaire	447,68	428,43	543,46	524,65	536,50
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-7,08	-9,26	26,05	37,38	-3,82
Capitalisation unitaire sur résultat	6,45	-1,52	0,81	9,25	6,40

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	31/05/2022	31/05/2023
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part PM-C en EUR					
Actif net		6,16	56 706 177,58	235 301,39	82 422,95
Nombre de titres		0,068	493 356,563	2 034,585	695,179
Valeur liquidative unitaire		90,58	114,93	115,65	118,56
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-6,91	1,23	0,63	-0,84
Capitalisation unitaire sur résultat		0,88	0,66	1,48	1,70
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D en EUR					
Actif net	17 989 496,93	15 005 905,15	69 208 273,76	58 787 514,22	14 613 037,04
Nombre de titres	187,996	165,987	602,799	530,203	131,632
Valeur liquidative unitaire	95 690,84	90 404,09	114 811,52	110 877,37	111 014,32
+/- values nettes unitaire non distribuées			5 486,54	13 359,15	12 588,87
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1 504,74	-1 989,16			
Distribution unitaire sur résultat	2 328,85	689,61	1 075,58	3 060,64	2 363,18
Crédit d'impôt unitaire	236,19	67,285	66,655	199,214	(*)
Part CAAM ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-C en EUR					
Actif net	53 933,04	52 047,93			
Nombre de titres	0,553	0,553			
Valeur liquidative unitaire	97 528,10	94 119,22			
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1 526,23	-2 019,96			
Capitalisation unitaire sur résultat	2 372,22	492,54			

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	10 094	2 018 598,12	2,10
BEIERSDORF AG	EUR	6 909	823 207,35	0,86
COMMERZBANK AG	EUR	43 809	411 804,60	0,43
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	14 713	416 377,90	0,43
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	6 298	1 017 127,00	1,06
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	21 676	449 668,62	0,47
E.ON AG NOM.	EUR	98 718	1 116 500,58	1,16
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	35 215	1 223 016,95	1,27
MERCK KGA	EUR	10 727	1 745 819,25	1,82
PUMA SE	EUR	5 352	238 271,04	0,24
SIEMENS AG-REG	EUR	17 447	2 675 322,98	2,78
TOTAL ALLEMAGNE			12 135 714,39	12,62
AUTRICHE				
ANDRITZ AG	EUR	18 580	931 787,00	0,97
TOTAL AUTRICHE			931 787,00	0,97
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	21 565	1 319 346,70	1,37
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	10 378	846 014,56	0,88
TOTAL BELGIQUE			2 165 361,26	2,25
DANEMARK				
NOVO NORDISK AS	DKK	9 094	1 363 071,16	1,41
TOTAL DANEMARK			1 363 071,16	1,41
ESPAGNE				
CAIXABANK S.A.	EUR	316 853	1 085 855,23	1,13
INDITEX	EUR	40 380	1 263 490,20	1,31
REPSOL	EUR	63 792	809 520,48	0,84
TOTAL ESPAGNE			3 158 865,91	3,28
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	5 668	297 003,20	0,31
NOKIA (AB) OYJ	EUR	288 999	1 096 751,21	1,14
TOTAL FINLANDE			1 393 754,41	1,45
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	16 763	2 054 138,02	2,13
ARKEMA	EUR	9 925	808 887,50	0,84
AXA	EUR	69 028	1 823 374,62	1,89
BIOMERIEUX	EUR	5 989	560 809,96	0,59
BNP PARIBAS	EUR	31 921	1 724 053,21	1,79
BOUYGUES	EUR	39 147	1 172 844,12	1,22
CAPGEMINI SE	EUR	12 606	2 052 256,80	2,14

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CARREFOUR	EUR	52 175	896 627,38	0,93
ENGIE	EUR	50 158	704 318,64	0,73
IMERYS EX IMETAL	EUR	7 661	254 804,86	0,27
IPSEN	EUR	6 630	716 703,00	0,75
L'OREAL	EUR	3 106	1 239 294,00	1,29
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	4 311	3 508 722,90	3,64
PERNOD RICARD	EUR	9 801	1 980 782,10	2,06
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	3 900	270 348,00	0,28
REMY COINTREAU	EUR	7 910	1 137 062,50	1,18
SAFRAN SA	EUR	7 198	974 897,12	1,02
SANOFI	EUR	32 389	3 073 068,32	3,20
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	17 897	2 887 501,98	3,01
SOCIETE GENERALE SA	EUR	33 864	732 478,32	0,76
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	8 446	853 468,30	0,88
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	14 670	272 055,15	0,29
TOTALENERGIES SE	EUR	57 048	3 028 107,84	3,15
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	35 653	981 883,62	1,02
VIVENDI	EUR	50 732	420 568,28	0,43
TOTAL FRANCE			34 129 056,54	35,49
IRLANDE				
KERRY GROUP PLC-A	EUR	4 758	433 834,44	0,45
TOTAL IRLANDE			433 834,44	0,45
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	71 656	419 760,85	0,44
ENI SPA	EUR	40 184	500 290,80	0,52
LEONARDO SPA	EUR	104 675	1 049 890,25	1,09
MONCLER SPA	EUR	18 987	1 202 256,84	1,25
UNICREDIT SPA	EUR	85 970	1 540 066,58	1,60
TOTAL ITALIE			4 712 265,32	4,90
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	67 059	1 557 780,57	1,62
TOTAL LUXEMBOURG			1 557 780,57	1,62
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	198	302 306,40	0,31
ASML HOLDING NV	EUR	5 922	3 976 623,00	4,13
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	584 616	1 881 294,29	1,96
QIAGEN N.V.	EUR	42 947	1 812 792,87	1,89
STELLANTIS NV	EUR	175 510	2 489 082,82	2,59
TOTAL PAYS-BAS			10 462 099,38	10,88
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	35 815	4 854 718,67	5,05
BURBERRY GROUP PLC	GBP	46 172	1 156 178,66	1,20
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	4 745	336 485,70	0,35
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	GBP	8 385	513 510,58	0,53

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LONDON STOCK EXCHANGE	GBP	8 713	866 032,90	0,90
SMITH & NEPHEW PLC	GBP	32 547	454 795,33	0,47
WEIR GROUP (THE)	GBP	32 519	640 588,77	0,67
TOTAL ROYAUME-UNI			8 822 310,61	9,17
SUISSE				
ALCON INC	CHF	3 195	231 654,30	0,24
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	10 768	1 597 162,18	1,66
NOVARTIS AG-REG	CHF	3 168	283 333,72	0,30
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	76	22 475,19	0,02
STMICROELECTRONICS NV	EUR	57 936	2 350 463,52	2,44
TOTAL SUISSE			4 485 088,91	4,66
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			85 750 989,90	89,15
TOTAL Actions et valeurs assimilées			85 750 989,90	89,15
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	EUR	63,958	6 451 517,77	6,71
CPR DISRUPTION PART I	EUR	16	1 110 417,28	1,15
TOTAL FRANCE			7 561 935,05	7,86
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			7 561 935,05	7,86
TOTAL Organismes de placement collectif			7 561 935,05	7,86
Titres reçus en garantie				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BANKINTER SA	EUR	343 055	1 832 599,81	1,91
SCOUT24 AG	EUR	5	300,00	
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 832 899,81	1,91
TOTAL Titres reçus en garantie			1 832 899,81	1,91
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-1 832 899,81	-1,91
Créance représentative de titres prêtés				
FRANCE				
REMY COINTREAU	EUR	106	15 237,50	0,02
TOTAL FRANCE			15 237,50	0,02
IRLANDE				
KERRY GROUP PLC-A	EUR	1 200	109 416,00	0,11
TOTAL IRLANDE			109 416,00	0,11
SUISSE				
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	5 700	1 685 639,53	1,76
TOTAL SUISSE			1 685 639,53	1,76
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			1 810 293,03	1,89
Indemnités sur titres prêtés			3 766,35	
Indemnités sur titres empruntés			-47 149,63	-0,05

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJE 600 OIL G 0623	EUR	195	-245 190,00	-0,26
KE EURSEK 0623	SEK	-10	-27 956,13	-0,03
RF EURCHF 0623	CHF	-84	150 415,58	0,16
RP EURGBP 0623	GBP	-93	419 746,14	0,44
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			297 015,59	0,31
TOTAL Engagements à terme fermes			297 015,59	0,31
TOTAL Instruments financier à terme			297 015,59	0,31
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	CHF	-146 587,5	-150 415,58	-0,16
APPEL MARGE CACEIS	SEK	324 375	27 956,13	0,03
APPEL MARGE CACEIS	EUR	245 190	245 190,00	0,26
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-361 065,63	-419 746,14	-0,44
TOTAL Appel de marge			-297 015,59	-0,31
Créances			1 396 607,63	1,45
Dettes			-944 573,83	-0,98
Comptes financiers			652 387,53	0,68
Actif net			96 184 256,03	100,00

Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part I-C	EUR	1,822	120 418,56	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D	EUR	131,632	111 014,32	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part PM-C	EUR	695,179	118,56	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part P-C	EUR	151 480,042	536,50	

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D

	NET GLOBAL	DEWISE	NET UNITAIRE	DEWISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	311 070,11	EUR	2 363,18	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	311 070,11	EUR	2 363,18	EUR

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Annexe(s)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Identifiant d'entité juridique :
969500BSRMBWGT4H5318

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **65,11%** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **MSCI EUROPE (15) NR Close**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques

environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **1,01 (C+)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,80 (C)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

▪

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

Les indicateurs de durabilité ci-dessus n'ont pas été comparés à ceux des périodes précédentes car le règlement n'était pas encore en vigueur.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
AMUNDI EURO LIQ SHORT TERM SRI - Z	Fonds	6,58%	FRA
ASTRAZENECA GBP	Pharmacie	5,01%	GBR

d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: du **01/06/2022** au **31/05/2023**

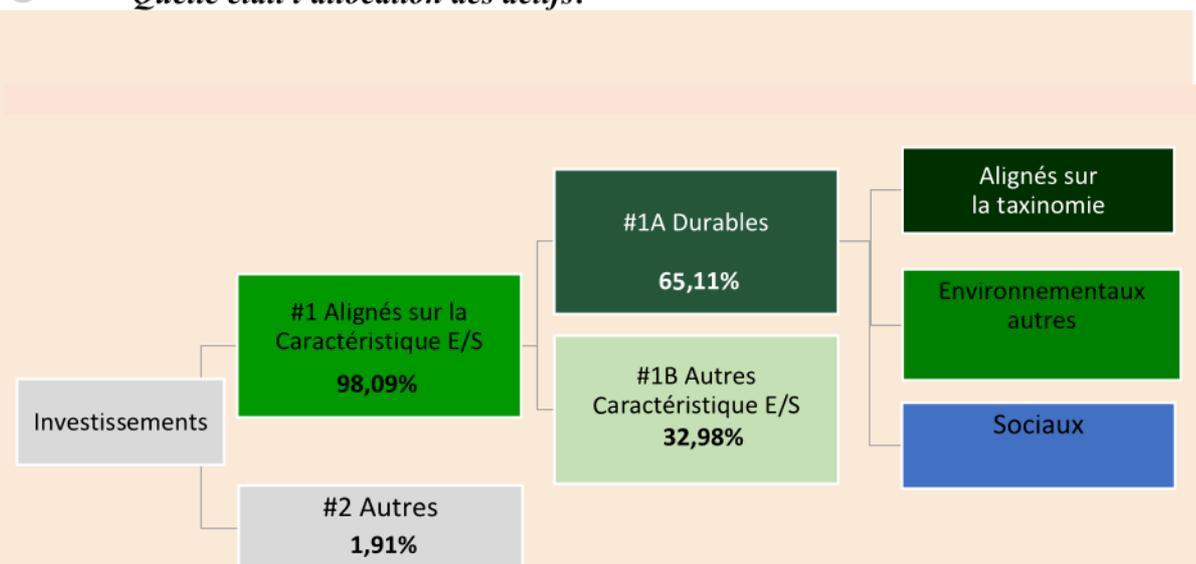
ASML HOLDING NV	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	4,10%	NLD
LVMH MOET HENNESSY	Textiles, vêtements et articles de luxe	3,62%	FRA
SANOFI	Pharmacie	3,17%	USA
TOTALENERGIES SE PARIS	Pétrole et Gaz	3,13%	FRA
SCHNEIDER ELECT SE	Équipement électrique	2,98%	USA
SIEMENS AG-REG	Conglomérats Industriels	2,76%	DEU
STELLANTIS MILAN	Automobile	2,57%	NLD
STMICROELECTRONICS /P	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	2,43%	SGP
AIRBUS SE	Aérospatiale et défense	2,12%	FRA
CAPGEMINI	Services informatiques	2,12%	FRA
ALLIANZ SE-REG	Assurance	2,08%	DEU
PERNOD RICARD	Boissons	2,04%	FRA
KONINKLIJKE KPN NV	Services de télécommunication diversifiés	1,94%	NLD



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Secteur	% d'actifs
<i>Pharmacie</i>	15,06%
<i>Textiles, vêtements et articles de luxe</i>	7,95%
<i>Semi-conducteurs & Equipement de fabrication</i>	7,79%
<i>Fonds</i>	7,72%
<i>Banques</i>	7,03%
<i>Pétrole et Gaz</i>	4,48%
<i>Aérospatiale et défense</i>	4,21%
<i>Assurance</i>	3,97%
<i>Boissons</i>	3,23%
<i>Équipement électrique</i>	2,98%
<i>Multi-Utilitaires</i>	2,89%
<i>Conglomérats Industriels</i>	2,76%

<i>Services de télécommunication diversifiés</i>	2,71%
<i>Automobile</i>	2,57%
<i>Personal Care Products</i>	2,13%
<i>Services informatiques</i>	2,12%
<i>Machines</i>	2,05%
<i>Les marchés de capitaux</i>	1,94%
<i>Outils et services appliqués aux sciences biologiques</i>	1,87%
<i>Métaux et mines.</i>	1,61%
<i>Hôtels, Restaurants & Loisirs</i>	1,41%
<i>Commerce de détail spécialisé</i>	1,30%
<i>Équipement et fournitures de soins de santé</i>	1,29%
<i>Ingénierie de construction</i>	1,21%
<i>Chimie</i>	1,18%
<i>Matériel de communication</i>	1,13%
<i>Consumer Staples Distribution & Retail</i>	0,93%
<i>Médias</i>	0,71%
<i>Produits alimentaires</i>	0,56%

<i>Services publics d'électricité</i>	<i>0,43%</i>
<i>Services financiers</i>	<i>0,31%</i>
<i>Équipement et Services pour Énergie</i>	<i>0,28%</i>
<i>Bâtiments</i>	<i>0,26%</i>
<i>Autres</i>	<i>0,00%</i>
<i>Forex</i>	<i>0,00%</i>
<i>Liquidités</i>	<i>1,91%</i>



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Des données fiables concernant la Taxinomie (y compris les activités liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire) n'étaient pas disponibles au cours de la période.

- ***Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?***

Oui:

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

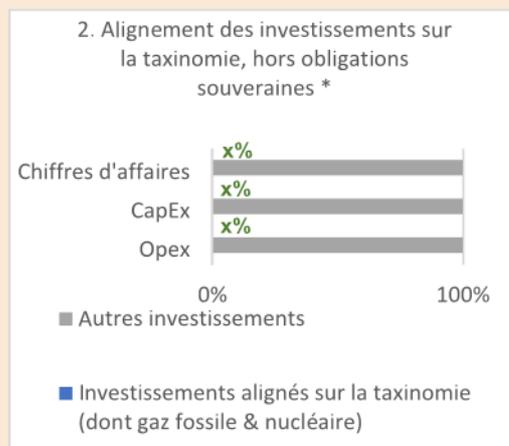
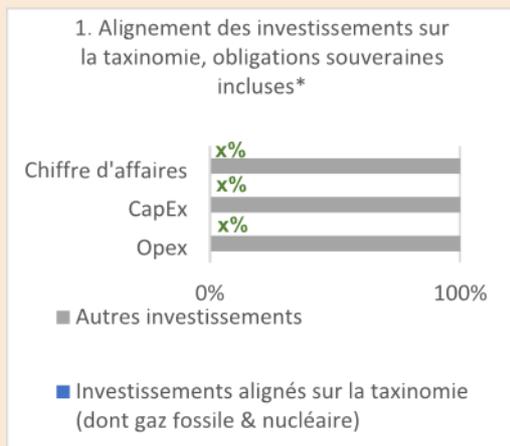
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des

sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Données non-encore disponibles.

* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Aucune donnée fiable concernant les activités dites " transitoires et habilitantes " n'était disponible au cours de la période.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Aucune donnée fiable concernant la taxinomie européenne n'était disponible au cours des périodes de référence précédentes.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables avec un objectif environnemental.

Le symbole représente des investissements

durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres» , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com